

ANALYSE SWOT

ÉTUDE DE GOUVERNANCE POUR LE FUTUR CENTRE RÉGIONAL D'EXPRESSION DES ARTS DE LA SCÈNE (CREA)

À l'attention du Département de la Formation,
de la Culture et des Sports (DFCS)
et du Gouvernement de la République et Canton du Jura

Grille d'analyse SWOT (Strengths-forces, Weaknesses-faiblesses, Opportunities-opportunités, Threats-menaces) du projet CREA à Delémont.

Les entretiens menés par le groupe d'experts entre mai et septembre 2012 ont été nombreux et leur contenu riche en informations fondamentales. Pour nous permettre d'avoir une vision d'ensemble, nous avons eu recours à une grille d'analyse SWOT, outil qui nous a permis de mettre en exergue, avant la rédaction, les forces et les faiblesses du projet.

ATOUPS - FORCES (INTERNE)

ATOUPS LIÉS AU PROJET LUI-MÊME

- Un théâtre (quelle que soit son appellation finale), avec des capacités techniques, d'accueil sans commune mesure avec ce que les salles peuvent offrir aujourd'hui dans le canton du Jura.
- Un lieu de regroupement d'un nouveau type: volonté d'inventer un modèle qui s'appuie sur les acquis historiques de l'action culturelle dans le Jura.
- Le lieu, son infrastructure, ses équipements, son projet permettent de poursuivre, dynamiser, professionnaliser, asseoir une action qui s'est fondée sur un esprit de militantisme culturel.
- Un projet dont la dimension permet de se projeter dans un espace cantonal et au-delà, en Suisse romande et dans l'espace transfrontalier en premier lieu.
- Un projet socioculturel global, avec cinq axes: accueil, création, diffusion, médiation, formation; avec le souci d'intégrer ces volets dans un projet cohérent et dynamique.
- Un projet qui se préoccupe du rapport avec la jeunesse en lien avec les actions de médiation menées dans le canton.
- Un lieu vivant destiné à la population.
- Un lieu géré par des professionnels.
- Un projet qui vise à intégrer les pratiques amateurs; à les confronter à l'exigence professionnelle; à faire un pont entre les deux mondes.
- Un équipement professionnel qui permette l'accueil d'équipes artistiques professionnelles, jurassiennes et extra jurassiennes et contribue de ce fait à faire progresser la qualité et l'exigence artistiques à tous les niveaux: éducation du public, des amateurs, des équipes professionnelles implantées dans le canton
- Soutien affirmé des professionnels (partenaires culturels; compagnies) à la démarche d'élaboration du projet CREA.
- Soutien affirmé du Canton et de la Ville de Delémont.
- Lieu unificateur pour l'ensemble de la région (populations du Jura et du Jura bernois qui pourront profiter de la construction du CREA).

ATOUTS LIÉS AU BÂTIMENT À CONSTRUIRE

- La qualité du projet architectural avec deux salles de spectacles, lieu de répétition et espaces de travail adaptés, en font le seul théâtre cantonal capable de développer un tel projet dans le Canton.
- Bâtiment identifié et placé géographiquement à Delémont.
- Le projet architectural intégrant au bâtiment l'espace attribué à une crèche municipale permet de penser qu'il peut y avoir des mutualisations de frais de fonctionnement et de personnel (gardiennage, entretien).

ATOUTS LIÉS AUX RELATIONS À CONSTRUIRE AVEC LES PARTENAIRES CULTURELS ET INSTITUTIONNELS

- Lien concret possible avec Cours de Miracles; permettant d'élaborer un projet intégrant dès le départ la dimension de la médiation.
- Réseau existant, local et romand important, de Cours de Miracles.

Les relations avec les autres partenaires culturels figurent plus bas au titre de l'environnement externe.

HANDICAPS - FAIBLESSES (INTERNE)

HANDICAPS LIÉS AU PROJET LUI-MÊME

NB: Il ne s'agit pas de faiblesses structurelles en tant que telles, mais plutôt de difficultés à surmonter pour donner les meilleures chances au CREA dans son environnement :

- Complexité de la définition de la gouvernance à venir de l'établissement.
- Danger d'une hiérarchisation des missions (accueil, création, diffusion, médiation, formation).
- Complexité de l'articulation entre programmation et animation ; ceci suscite le besoin d'un projet très bien défini d'emblée qui lie ces deux dimensions.
- Complexité d'un projet à la fois professionnel et à la fois en phase avec le monde amateur. Pour cette question, comme pour celle relative à l'articulation des missions, de la gouvernance, il faudra pouvoir dessiner une vision claire d'emblée pour ne pas « ficeler » l'établissement dans un faisceau paralysant de contraintes contreproductives.
- Complexité d'un projet ouvert sur un ensemble de relations avec des partenariats à construire et qui ne dépendront pas uniquement du volontarisme de l'équipe du CREA.
- Première infrastructure de ce type dans le Jura : un modèle à fabriquer sans copier-coller des établissements existants.
- Au plan politique: communiquer que les missions du CREA doivent apparaître clairement à la population, aux politiques, comme différentes et complémentaires de celles des Centres culturels.
- Limites budgétaires: beaucoup d'attentes, qualitatives, qui ne se limitent pas à un strict accueil de spectacles ; d'où des besoins financiers, humains, logistiques qui doivent pouvoir s'inscrire dans un budget réaliste.
- Besoin à terme de définir plus clairement (notamment du point de vue de son appellation) le CREA: un théâtre, un « centre culturel ».
- La construction du CREA ne va pas sans réflexion approfondie sur la politique culturelle voulue dans le Canton du Jura et notamment à Delémont : c'est potentiellement une force à condition d'avancer dans le sens d'une clarification.

ATOUPS - OPPORTUNITES (EXTERNE- ENVIRONNEMENT)

ATOUPS LIÉS AU PROJET LUI-MÊME

- Forte attente d'un équipement culturel jurassien.
- Pratique large du théâtre par la population (école primaire, secondaire I, maturité théâtre, sport/art/études).
- Appui politique à cette éducation théâtrale au sein de l'école depuis 20 ans.
- Public jeune (moyenne d'âge 25 ans).
- Nombreux amateurs de théâtre, sans connaissance des codes.
- Culture vécue avec enthousiasme.

POTENTIALITÉS À AFFIRMER

- Le CREA peut et doit être un élément moteur d'une fédération au sein du Canton de la vie du spectacle vivant; en respectant les autres partenaires (Centres culturels en premier lieu).
- À ce titre, son activité doit pouvoir être réfléchi et mise en œuvre dans et hors les murs, à l'échelle du Canton et au-delà.
- Relations à construire avec les partenaires culturels et institutionnels: il s'agit d'opportunités, à condition que des relations de coopération puissent voir le jour et se développer.
- Relations avec les Centres culturels des districts: mise en réseau, actions communes (programmation, mutualisation de moyens techniques, humains).
- Relations avec le Centre culturel régional de Delémont: clarifier les prérogatives, les champs d'activité de chacun pour une véritable complémentarité et une coopération au profit de la population et des artistes.
- Au-delà du Canton, à l'échelle de la Suisse romande et dans les relations transfrontalières, le CREA devra être en mesure de construire un réseau de relations qui irrigue son activité: collaboration de programmation, coproductions et réseau de diffusion, collaboration dans le cadre de festivals.
- Avec les compagnies indépendantes jurassiennes, le CREA représentera un soutien actif, gage de professionnalisme. Il conviendra de définir dans la base même du projet comment cette relation pourra se mettre en place; ce qui sous-tend notamment une concertation avec le Canton, qui soutient les créations de ces compagnies.

HANDICAPS - MENACES (EXTERNE-ENVIRONNEMENT)

HANDICAPS LIÉS AUX RELATIONS À CONSTRUIRE AVEC LES PARTENAIRES CULTURELS ET INSTITUTIONNELS

- Si les potentialités liées à l'environnement ne peuvent aboutir de façon harmonieuse, c'est tout un pan de l'activité du CREA qui ne pourra se développer.
- Limitation des missions par défaut de complémentarité avec les Centres culturels des districts.
- Crainte d'une concurrence au plan du rayonnement (concurrence de publics).
- Crainte de perte des moyens financiers alloués par les institutions.
- Éclatement géographique du Canton, esprit de clocher qu'il faut pouvoir dépasser.

